



A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers
Ordre International du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm
Souverain sanctuaire pour la France et les pays Associés

GRANDE LOGE FRANÇAISE DE MEMPHIS-MISRAÏM

Obédience Masculine

R.°L.° CHEOPS n°114 O.° de NICE

Nice le 11 Janvier 2008

Rite Primitif
(Paris 1721)
Rite Primitif des
Philadelphes
(Narbonne 1779)
Rite de Misraïm
(Venise 1788)
Rite de Memphis
(Montauban 1815)

Victor BOSIO

7, rue Trachel

06000 NICE

V.°M.° I.° de la R.°L.° CHEOPS 114

Et les soussignés

Roger MESLIER — Eric BRESSIEUX à

Bernard TRINQUET

Les Ponteaux

44210

PORNIC

Lettre R. /A.R.

G.° M.° N.° Du Conseil de France
O. I. R. A. P. M. M.

Très Respectable Frère,

Nous t'adressons, comme il avait été convenu dans notre balustre du 17 décembre 2007 E.°V.° la liste des non-dits, anomalies et vices de forme relevés, chapitre par chapitre dans la restauration de ce que nous croyons la G.°L.°F.°M.°M.° A savoir :

- Le S.°S.°I.° : * - Ad Vitam * Règlement des rapports entre les Loges masculines, féminines et mixtes du Rite * C.E.H.E. * Conseil de Famille de Toulouse * Le Conseil National de Royan * Le Conseil National de Paris * Dossier Gérard LOVAT * Traité d'amitié avec la G.°L.°F.°Misraïm * Traité de reconnaissance avec la G.°L.°Mixte M.°M.°

- Le S.°S.°I.° du 12 mai 2007 E.°V.° au Canada avec son compte rendu daté du 20 octobre 2007 E.°V.° n'a pas répondu à notre attente. Ce S.°S.°I.° se caractérise par son anonymat à tous les niveaux. Il fait pale figure comparé à tous les Convents Internationaux précédents. Il n'y a aucune identification des Grandes Loges Nationales et des Grands Maîtres qui président les SS.°NN.°, ni les RR.°LL.° qui les composent.

L'Article 83 des G.°C.° stipule qu'une seule Grande Loge existe par pays. Alors pourquoi l'Afrique est représentée par un seul S.°S.°N.° ; ? c'est un non sens.

Le S.°S.°N.° du Chili, non identifié revendique 6 Loges et 67 FF.° et SS.° bien. Alors comment se fait-il que le S.°S.°I.° Mixte de Memphis Misraïm n'était pas représenté ? puisque souché sur la Grande Hiérophanie. Il est partie prenante dans les relations entre les Loges Masculines et Féminines, l'Ad-Vitam, les Rituels etc...

Autre anomalie : Pour constituer une Grande Loge Nationale il faut au minimum 3 loges dans un pays. Le S.°S.°N.° de France non identifié comme étant celui de la G.°L.°F.°M.°M.° annonce 5 Loges ! alors qu'en réalité il n'y en a qu'une seule : la R.°L.° « CHEOPS n° 114 ». En outre ce S.°S.°N.° a été mis en sommeil le 11 juin 2006 E.°V.° à ROYAN.



Ensuite, il est précisé que les Ateliers de Madagascar et de l'Ile Maurice sont souchés sur le S :S :I :. – A qui et comment les FF :. de ces deux pays règlent-ils leurs cotisations et capitations ? Qui sont les FF :. qui composent le Bureau du S :S :I :. ? Quelles sont leurs compétences reconnues pour être en droit de réviser la G :C :. et les R :G :. ?

- L'Ad-Vitam était-il inscrit à l'Ordre du Jour comme annoncé le 14 avril 2007 E :V :. ? si oui, y a -t-il eu un vote pour mentionner sa mise en sommeil ou de sa réactivation ? Résultat du scrutin ?

L'affaire est d'une grande importance pour les FF :. de la R :L :. CHEOPS n° 114. Nous sommes restés sur l'idée qu'il avait été mis en sommeil en 2005. C'est le T :R :F :. Robert ARZANO, président du S :S :N :. de la G :L :F :M :M :, en exercice à ce moment là, qui a donné l'information et il est venu en personne à l'O :. de Nice pour nous expliquer les conséquences de ce changement nous annonçant dans la foulée que le S :G :M :M :. Cheickna SYLLA allait lui-même donner l'exemple, ce qu'il a fait...

- Les Rituels ceux modifiés en 2005 par le S :S :N :. de France G :L :F :M :M :. signés par le R :F :. Robert ARZANO sans l'aval du S :S :I :. et de son président Cheickna SYLLA ont-ils été finalement validés ? Les Rituels sont-ils vernaculaires ? ou bien existe -t-il un véhiculaire se référant à Robert AMBELAIN ?

La question mérite d'être posée, car les rituels présentent quelques fois des variantes selon les Ateliers du Masculin, du Mixte, du Féminin au grès des scissions ou modifications sauvages opérées par tel ou telle.

Autre chose encore, Où est fixé le siège du S :S :I :. ?

Le S :G :M :M :. Willy REAMAKERS est-il également G :M :N :. de Belgique ?

Comment des FF :. et SS :. du Rite peuvent-ils parler de l'Ordre devant une assemblée de maçons ou de profanes s'ils n'en connaissent pratiquement rien ?

Ce déficit d'information ne risque -t-il pas de nuire à l'autorité morale du S :S :I :. et de son Président ?

Le règlement des rapports entre Loges Masculines, les Loges Mixtes et les Féminines du Rite : IL Y A POLYPHONIE car,

T :R :F :. d'une part, tu nous dis dans ton compte rendu du S :S :I :. du 12 mai 2007 E :V :. « *ce règlement conçu par le passé G :M :M :. Robert AMBELAIN est repris, adapté aux réalités actuelles et voté à l'unanimité et qu'il est constaté qu'il n'existe aucun rapport entre la Grande Loge Féminine et les branches Masculines et Mixtes, décision est prise que chaque S :S :N :. peut aider les structures féminines qui le désirent, de façon temporaire et dans un esprit de fraternelle assistance comme actuellement au Chili et en Argentine.* » de même par suite qu'actuellement la branche Mixte pourrait être souchée sur la Grande Hiérophanie.

D'autre part, S :G :M :M :. Grand Hiérophante Willy REAMAKERS, le 13 mai 2007 E :V :., promulgue un décret au Zénith du S :S :I :. qui restreint considérablement les relations entre les FF :. et SS :. du Rite. « Pas plus de deux Tenues exceptionnelles par an et jamais en Tenue ordinaire etc.. »

En 2005, par ailleurs au Convent National de la G :L :F :M :M :. Robert ARZANO président du S :S :N :. a décidé de laisser à l'appréciation des Loges le soin de recevoir en permanence les SS :. ou pas. AUTRE VOIE DISCORDANTE.

.../ ...



Le 16 septembre 2006 E :V :. Le S :G :M :M :. Willy REAMAKERS sollicité par le F :. Grand Secrétaire Guy DUVAL de la G :L :F :M :M :. au sujet des relations avec les S S :. lui répond en substance : « que respectueux de la structure pyramidale de notre Ordre, il n'entend pas s'immiscer personnellement dans le fonctionnement de l'Obéissance Masculine Française et que la question devait être adressée au T :S :F :. Marcel LAPERRUQUE président du S :S :N :. et du Conseil National ».

Celui-ci a répondu le 19 septembre 2006 E :V :. Ceci : « Les choses étant ce qu'elles sont, je crois qu'il faut tenter à tout unifier. Nos SS :. qui ont les mêmes rituels que nous, le même G :A :D :L :U :, les mêmes Constitutions peuvent nous recevoir librement. Si on leur reconnaît l'Egalité avec nous (Art. 8 de la Constitution) on ne peut faire que la même chose à leur égard. Si chaque S :S :N :. ou Loge décide de les recevoir ou non, nous nous éloignons de l'unité que nous recherchons et qui nous est indispensable si nous voulons progresser. Nous avons donné, par nos problèmes intérieurs, l'exemple de ne pas être capables d'avoir une ligne stable et unique.

Le problème des SS :. qui dure depuis des décennies peut être réglé maintenant. Je suis donc pour l'ouverture libre de nos Temples à nos SS :. Mais j'accepterai toute autre solution qui paraîtra la meilleure. »

Néanmoins la question n'est pas réglée pour autant par le décret de Willy RAEMAKERS puisqu'à l'occasion du protocole d'amitié et de reconnaissance mutuelle entre la Grande Loge Mixte de M :M :. et le Conseil National de France de M :M :. il est stipulé à l'article 4 : « Autorisons mutuellement leurs membres à participer dans le respect des grades aux Travaux de leurs Ateliers respectifs, compte tenu de leur règlement en vigueur ».

- Le C.E.H.E.

Les statuts ont été adoptés en assemblée générale par un vote à l'unanimité le 14 avril 2007 E :V :. à PARIS. Où le bât blesse, c'est que les FF :. de CHEOPS ont votés les statuts sur la base de la mise en sommeil de l'Ad-Vitam en 2005. Si sa remise en question est confirmée, la donne change du tout au tout. Dans ce cas de figure, le G :M :N :. du Conseil National de France, Ad-Vitam donc, concentre tous les pouvoirs entre ses mains, sans appel de facto il préside et contrôle le C.E.H.E. et dispose du Trésor.

Il paraît évident maintenant Très Respectable Frère que les FF :. Membres du Conseil National de France ne pourront pas faire l'économie de réviser les statuts dudit C.E.H.E.

En effet, celui-ci organise les relations entre le Conseil National de la Grande Loge Française Masculin de M :M :. et non avec le Conseil National de France masculin O.I.R.A.P..M.M., sinon il va y avoir un problème au sujet de la destination des cotisations et des capitations.

- Conseil de Famille de Toulouse du 9 avril 2006 E :V :.

A la surprise générale, c'est le T :R :F :. Robert ARZANO qui le préside en remplacement du T :S :F :. Marcel LAPERRUQUE... ? empêché à la dernière minute. Il est à noter que dans le balustre du S :G :M :M :. Cheickna SYLLA adresse aux TT :SS :FF :., SS :. FF :. du Souverain Sanctuaire National de France, au Zénith d'Abidjan le 3 avril 2006 E :V :. et lu par le V :M :. Robert ARZANO, où à aucun moment il fait allusion à la disparition ou mise en sommeil de la G :L :F :.de M :M :.. Quant au balustre du G :M :N :., le T :S :F :. Marcel LAPERRUQUE s'il fait appel à l'union et au rassemblement, il n'évoque pas lui non plus la question.

.../ ...



D'ailleurs, dès l'ouverture du Conseil de Famille au Rituel du 1^{er} degré il a précisé d'emblé qu'il ne pouvait en aucun cas être décisionnel. En revanche Robert ARZANO a tenu des propos ambigus quand il dit : « *il n'y a plus de Grande Loge* » sans autre précision, ajoutant aussitôt : « *qu'il faudra la reconstituer afin de pouvoir régler les questions matérielles les plus importantes, pour cela il faut et il suffit qu'il y ait au moins 3 loges régulièrement constituées. Mais toi, T :R :F :. Bernard TRINQUET tu as rassuré tout le monde en disant que nous sommes largement assez pour constituer une Grande Loge, citant entre autre les RR :LL :. « Chéops », « Neter », « Isis » et les 4 Triangles* ».

A la question de savoir comment éviter la confusion avec les FF :. dissidents d'Alain DI RUSSO et Pascal PILLOT qui continuent à se prévaloir du même sigle, à savoir :
G :L :F :M :M :..

Le même F :. Robert ARZANO a eu une réplique étonnante : « *La Grande Loge Française de Memphis Misraïm a sauté le pas, elle est déclarée en tant que G :L :F :M :M :. (au profane) ce qui correspond à une nécessité de reconnaissance claire et nette* ».

Nous étions loin d'imaginer un jour une obédience de substitution, comme le
C :N :F :. O.I.R.A.P.M.M.

D'ailleurs, pourquoi s'inquiéter, puisque le F :. Robert ARZANO encore une fois a bien précisé que le vote de principe d'une fédération était non décisionnel. Seul le F :. Eric BRESSIEUX, pas convaincu du tout, a voté contre en expliquant son vote négatif.

- ROYAN

Réunion de la refondation le 10 juin 2007 E :V :. est présidée par le T :S :F :. Marcel LAPERRUQUE, S :G :M :N :. en présence de Willy REAMACKER S :G :M :M :. avec ouverture au Rituel de Triangle, ce qui nous a étonné.

A l'Ordre du Jour ne figure absolument pas la mise en sommeil de la G :L :F :M :M :. aussi il a été surprenant qu'à la reprise des travaux à 13 h 42, le G :M :. Marcel LAPERRUQUE ait pris la décision, au coup de Maillet, de mettre le S :S :N :. de celle-ci en sommeil.

A cette réunion, il est évoqué le dépôt à faire à l'INPI des symboles, décors et logos de la G :L :F :M :M :. – en réponse, le F :. Robert ARZANO fait savoir que cela avait été fait par Gérard LOVAT en 1998.

Il s'en est suivi un échange confus, où il était question de *faire un procès pour récupérer ces décors et logos, sans préciser à qui ? et qu'il faudrait envisager de constituer une fédération, en liaison avec un C.E.H.E. donc, des propositions seraient faites aux différentes associations, avec un retour d'un P.V. vers la fédération constituée avec un délai de réponse.*

En conclusion, à ROYAN, il n'y a pas eu de mise en sommeil de la G :L :F :M :M :., mais seulement, bien que pas inscrit à l'Ordre du Jour, celui de S :S :N :. est remplacé par un Conseil National Ordinaire selon l'Article 84 des G :C :.

Aussi, c'est pourquoi les FF :. de la R :L :. CHEOPS ne se sont pas inquiétés outre mesure et n'avaient pas être inquiets.

- Convent National de PARIS

Il s'est tenu le 14 avril 2007 E :V :. au Temple de la G :L :F :. de Misraïm, rue Cugnot dans le 18^e Ar.

A propos de ce Conseil National, T :R :F :. nous formulons les remarques suivantes :

1^o- Il s'est déroulé au rituel de Triangle alors qu'il y avait sur les colonnes 16 FF :. en sus du S :G :M :M :. Willy RAEMAKERS à l'Orient. Il y avait 14 votants au lieu de onze recensés. (D'ailleurs le vote au sujet de la réintégration de Gérard LOVAT l'atteste).

.../...



2°- C'est le premier et le dernier Conseil National de l'année 2007 E : V : or, à ce jour le P.V. n'a pas été adopté et ne le sera sans doute jamais.

A partir de la date du 14 avril 2007 aucune décision collégiale n'a pu être prise. En fait nous avons de sérieuses raisons de croire que ce Conseil National mis en place était un leurre destiné à endormir la vigilance des FF : totalement confiants. C'est si vrai qu'alors le Grand Secrétaire Guy DUVAL au cours de son intervention sur l'administration, a constamment parlé des logos de la G : L : F : M : M :., de la refonte des passeports pour la G : L : F : M : M :. sans jamais faire une seule allusion à la mise en sommeil éventuelle de la G : L : F : M : M :. et de son remplacement par une autre structure.

Avec le recul, on s'aperçoit qu'il y a eu une anomalie et que la bonne foi de l'ensemble des FF : présents a été surprise puisqu'il a été procédé à un vote pour l'affiliation au Souverain Sanctuaire International puisque la Grande Loge Française de Memphis Misraïm masculin n'en était jamais sortie... Il y avait donc « anguille sous roche » et l'analyse du dossier Gérard LOVAT va le démontrer complètement.

8°- Dossier Gérard LOVAT

Depuis cinq ans, l'affaire « LOVAT » a pris la dimension d'un « secret défense » et est devenue de fait un sujet tabou.

Il faut faire un peu d'histoire pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Tous les FF : et SS : ne sont pas forcément au courant.

Beaucoup d'acteurs principaux ont besoin qu'on leur rafraîchisse la mémoire, pour d'autres, il faut ouvrir les placards.

En 1997, la G : L : F : M : M :. se portait au mieux jusqu'au moment où un séisme lui fut fatal. Il fut provoqué par le projet d'une Fédération réunissant les trois voies : masculine, mixte et féminine, destinées à concurrencer d'autres obédiences. L'ambition de certains dignitaires éclata au grand jour.

La G : L : F : M : M :. sombre dans une véritable guerre civile. Il y a eu rébellion dans les loges, certaines carrément réfractaires à une fédération claquent la porte. Ce fût le temps des déchirements où le sens du devoir et de la fidélité des uns s'opposa à la trahison, l'ambition ou à la manipulation d'autres.

Dans beaucoup d'Ateliers il y eu des affrontements verbaux et quasi physique parfois.

Accoucher dans la douleur, la Fédération de M : M :. se mit finalement en place avec 70 Loges. Mais la guerre des grands chefs pour en prendre le contrôle fît rage.

Les décrets d'excommunication, de radiation à vie pleuvèrent comme à Gravelotte.

Jusqu'au moment où le S : G : M : M :. Gérard KLOPPEL, Grand Hiérophante, débordé de toute part, donna sa démission le 5 mai 1998 et nomma le T : S : F :. Cheickna SYLLA pour le remplacer comme S : G : M : M :. Grand Hiérophante.

La Fédération de M : M :. en attendant que la justice tranche entre les deux grands protagonistes Georges Claude VIELLEDENT et Gérard KLOPPEL, fût placée sous administration judiciaire avec 70 Ateliers au 2 janvier 1998. Puis elle éclata.

Ce fut la création de la Grande Loge Symbolique de France dirigée par le T : R : F :. LAVILETTE à PARIS et pour une brève existence l'Ordre maçonnique de NANTES où les FF : Marcel LAPERRUQUE, Pierre RYCX et Bernard TRINQUET jouent un rôle majeur pendant un temps.

.../...



Pendant la courte existence de la Fédération de M :M :. La Grande Loge Française de Memphis Misraïm avait été mise en parenthèse. C'est le nouveau S :G :M :M :. Cheicka SYLLA qui en plein accord avec le passé S :G :M :M :. Gérard KLOPPEL a décidé de la ranimer où il a été confié à cette mission Gérard LOVAT.

Ce fût fait, le 17 mai 1998, quand celui-ci fût élu Grand Maître de la G :L :F :M :M :., c'est à cette époque, comme le fit Patrick FRANCOZ pour le compte de la Grande Loge Française Mixte de Memphis Misraïm, qu'il déposa sur ses propres deniers les Logos, les Décors et Sigles de la G :L :F :M :M :. Masculin à l'INPI pour 25 ans.

C'est également à ce moment là que la R :L :. CHEOPS n° 114 entra de plein pied dans l'histoire de refondation de l'Obédience.

En effet, en tant que Grand Maître National de la G :L :F :M :M :. en date du 8 juin 1998 la R :L :. CHEOPS n° 114 a été la première à recevoir Maillets battants, sous voûte d'acier Gérard LOVAT. Le Vénérable Maître Installé en exercice étant Eric BRESSIEUX. Il revînt une seconde fois, le 22 juin et ce fut un moment difficile et pénible. Des FF :. hostiles à la fédération, mais déçus de ne pouvoir prendre le contrôle de la G :L :F :M :M :. se mirent en tête de rejoindre le Grand Orient de France via l'Ordre maçonnique de NANTES qui rejeta leurs demandes d'adhésions. En fin de compte et en tous les cas ils choisirent, ce jour là, d'entrer en dissidence après deux heures d'affrontements verbaux et quasi-physiques. Pour sauver la face, pendant un temps, ils firent croire tantôt qu'ils étaient affiliés à la Grande Loge Symbolique de France, tantôt à la Grande Loge Traditionnelle de Memphis Misraïm. En fait ils étaient nulle part.

Le 13 juillet 1998, Gérard LOVAT est revenu à NICE accompagné du Passé S :G :M :M :. Gérard KLOPPEL pour tenter en vain une médiation avec les FF :. en dissidence.

Puis la Grande Loge Française de Memphis Misraïm reprit Force et Vigueur. Tant et si bien que le 4 novembre 2000 E :V :.Gérard LOVAT procéda à la réunification de la G :L :F :M :M :. avec la Grande Loge symbolique de Memphis Misraïm présidée par François BOURSIER. L'évènement eu lieu à PARIS dans le Temple du G :O :D :. F :.

La Grande Loge Symbolique de France accepta de se saborder au profit de la Grande Loge Française de Memphis Misraïm qui fut reconnue comme telle par toutes les Grandes Obédiences, dont et surtout le G :O :D :.F :. facilitant la réconciliation avec Ludovic MARCOS.

Sur les Colonnes, ce 4 novembre 2000, nous eûmes la joie de te retrouver T :R :F :. Bernard TRINQUET puisqu'à ta demande tu avais été réintégré au Souverain Sanctuaire International (S :S :I :.) par Cheickna SYLLA après ta démission en mars 1999 de l'Ordre maçonnique de NANTES passé entre temps avec armes et bagages au G :O :D :.F :.

Sur ces Colonnes se trouvait également notre T :R :F :. Robert ARZANO ancien délégué régional de la G :L :F :M :M :. en 1997 retourné au bercail après son passage à la Grande Loge Symbolique de France de M :M :.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possible jusqu'en 2002 où un coup de théâtre inimaginable s'est produit : le Grand Maître de France de la G :L :F :M :M :. fût brutalement démis de ses fonctions par le S :S :N :. sans que jamais un balustre parvienne aux RR :LL :. pour expliquer cette décision. Le sujet reste aujourd'hui encore tabou.

.../...



C'est Robert ARZANO qui succéda à Gérard LOVAT à la présidence du S :S :N :, la présidence du Conseil National étant assurée par Alain MISTRETTA.

Et là, il est important de le souligner pour la suite de l'histoire que la Grande Loge Française de M :M :. continua sa route sans encombre.

Et, en juin 2003 eu lieu l'émouvante et triomphante cérémonie du 40^{ème} anniversaire de la fondation de la Grande Loge Française M :M :. par Robert AMBELAIN en 1963. Cela s'est passé au grand Temple d'apparat Groussier du G :O :D :F :. Rue Cadet à PARIS.

Une quinzaine de délégations étrangères étaient présentes. La T :S :S :. Carole FROSIO représentait la Grande Loge Mixte de M :M :. avec une importante délégation. Ce qui choqua les FF :. de la R :L :. CHEOPS n° 114 présents à cette cérémonie, c'est qu'à aucun moment le nom de Gérard LOVAT ne fut cité, ni la moindre allusion à son action pour le réveil de la Grande Loge Française de Memphis Misraïm. Il avait été rayé des tablettes à la mode des Pharaons. Pourtant, tous ceux qui occupaient une haute position ce jour là et au sein de M :M :. le devaient au Passé Grand Maître Gérard LOVAT. Mais la vie continuait.

En mars 2004, au Convent de MARSEILLE, Alain DI RUSSO bénéficiant d'une dérogation accordée par le Président du S :S :N :. Robert ARZANO, fut élu président du Conseil National de la Grande Loge Française M :M :. à la très forte majorité entre la candidature du T :R :F :. Pierre RYCX, qui cela ne manqua pas de sel, avait été radié à vie avec le T :S :F :. Marcel LAPERRUQUE et le T :R :F :. Bernard TRINQUET !

En 2005, sous l'impulsion des FF :. Alain DI RUSSO, DEL INNOCENTI et Pascal PILLOT, le Grand Maître Robert ARZANO a modifié les Rituels de la G :L :F :M :M :. sans l'aval du S :S :I :. et de son Président Cheickna SYLLA. Cette même année 2005, rappelons le, l'Ad-Vitam fût mis en sommeil.

Ce fût aussi la démission à son tour du T :R :F :. Robert ARZANO de la présidence du S :S :N :, mis en demeure de le faire après sa mise en accusation dans l'affaire dit du « DJED » ou du Tronc Hospitalier datant de 1998 au temps où il était passé à la Grande Loge Symbolique de France.

C'est Pascal PILLOT qui pris le relais en temps que T :P :G :C :. Grand Maître de France. C'est toujours en cette même année 2005 que le F :. Florent DEGBOUÉ fut démis de la présidence du Centre d'Etudes Philosophiques et Esotériques, loi de 1901, sous prétexte qu'il n'avait jamais fait une seule assemblée générale du C.E.P.E. ni rendu de comptes financiers. Il fût, dans le même temps démis de la présidence du Suprême Conseil pour d'autres raisons, c'est le F :. DEL INNOCENTI qui le remplaça.

Puis en janvier 2006 E :V :. un nouveau « clash » survint à la G :L :F :M :M :. Les FF :. Alain DI RUSSO président du C :N :, DEL INNOCENTI président du S :C :. et Pascal PILLOT président du S :S :N :. de la G :L :F :M :M :. prennent la décision de rompre avec le S :S :I :. présidé par Cheickna SYLLA .

C'est à cause de cet épisode malheureux que va surgir le fameux « quiproquo »

Que les TT :RR :FF :. Marcel LAPERRUQUE, Robert ARZANO et Bernard TRINQUET, émules d'Epiméthée ont ouvert, bien imprudemment, la boîte à Pandore qu'est devenu « le dossier LOVAT » à son insu d'ailleurs.

.../...



Voici les Faits

Les FF :. de la R :.L :. CHEOPS n° 114 considérant que les RR :. FF :. Alain DI RUSSO, DEL INNOCENTI et Pascal PILLOT qui avaient rompu avec le S :.S :.I :. étaient amenés à constituer une Obédience nouvelle. Ils assurent le S :.G :.M :.M :. Cheickna SYLLA de leur fidélité et l'association «CHEOPS » loi de 1901 démissionne de l'association Memphis Misraïm présidée par Alain DI RUSSO. Cheickna SYLLA a pendant ce temps chargé le T :.R :.F :. Robert ARZANO d'assurer la continuité de la direction de la G :.L :.F :.M :.M :.

En mai 2006, le T :.S :.F :. Marcel LAPERRUQUE radié à vie par Gérard KLOPPÉL dont il avait été le substitut Grand Maître Mondial, est réintégré, sans condition particulière par Cheickna SYLLA pour le bien de l'Ordre en général et de la G :.L :.F :.M :.M :. en particulier.

Les FF :. de CHEOPS voient dans cette réintégration et cette nomination matière à se réjouir. C'était à leurs yeux un signe d'apaisement, de réconciliation, de réparation, peut être des injustices ou des erreurs du passé, avec la preuve en gage d'Harmonie retrouvée. Le Conseil de Famille de TOULOUSE le 9 avril 2006 nous avait rassuré sur l'Unité, la Stabilité, la Continuité de la G :.L :.F :.M :.M :.

Le Conseil National du 10 juin 2006 E :.V :. à ROYAN tenu en présence du S :.G :.M :.M :. Willy RAEMAKERS.

C'est au cours de ce Conseil que se met en place une bien curieuse procédure. En effet à l'Ordre du Jour figure la réintégration du F :. Gérard LOVAT et c'est ce jour là que nous apprenons seulement que l'ex Grand Maître de France avait été démis de ses fonctions en 2002 et radié de la G :.L :.F :.M :.M :. tout en restant membre du Souverain Sanctuaire International. En préambule il est précisé qu'il a été adressé plusieurs courriers à Gérard LOVAT pour lui réclamer des documents et objets qu'il aurait en sa possession et de vouloir bien les remettre à Robert ARZANO. Mais pas de réponse. Puis on apprend qu'au niveau du S :.S :.N :. de France 7 FF :. C'étaient prononcés pour son retour contre 2 FF :.

A cette occasion le F :. Robert ARZANO déclare qu'il était à l'origine de la sanction. Pourquoi ? On ne le saura pas !

Problème aussi, de quel S :.S :.N :. S'agit-il ? Quand s'est-il réuni ? Qui le compose ? Qui a voté pour et contre la réintégration ?

Puis Robert ARZANO intervient pour dire que Gérard LOVAT a rendu au Passé G :.M :.M :. Cheickna SYLLA, de passage à PARIS, les documents réclamés. Le problème, signale t-il, c'est qu'on ignore ce qu'il a rendu, voir même ce qu'il devait réellement rendre ! (plus tard en visite à la R :.L :. CHEOPS il a réitéré ces mêmes propos). A son tour le F :. Patrick CAZEAU demande à Marcel LAPERRUQUE où en est sa demande de réintégration (sic) en parlant de Gérard LOVAT ? Le F :. Robert ARZANO n'a pas répondu à la demande.

A la question du F :. Roger MESLIER : « *auprès de quelle Loge cette demande a été faite* » ? Le F :. Robert ARZANO répond qu'en cas de réponse favorable il rejoindrait « les Chevaliers d'Isis » à l'O :. de BRIGNOLES. (sans consultation de cette R :.L :. ni de l'intéressé).

In Fine : devant l'absence de réponse de Gérard LOVAT, il est voté à l'unanimité des présents (le F :. Eric BRESSIEUX n'est pas signalé excusé) la mise en sommeil de ce dossier.

.../...



Dans la foulée, le F :. Robert ARZANO annonce sa démission de la R :L :.
« Les Chevaliers d'Isis » à l'O :. de BRIGNOLES pour monter un Triangle. (Alors qu'il voulait y imposer auparavant Gérard LOVAT) !.

Les choses semblaient figées.

Puis en mars 2007, le F :. Bernard TRINQUET, de passage sur la Côte d'Azur en profite pour visiter la R :L :. CHEOPS. Bizarrement, alors que les membres de l'Atelier se disent prêts à adhérer au C.E.H.E. (association 1901), il déclare qu'il n'y a rien d'urgent et que cela peut attendre.

Peu après on apprend, que sous un mois il devait succéder à Marcel LAPERRUQUE comme Grand Maître de France de la G :L :F :M :M :.

Puis nous parvient l'Ordre du Jour du Conseil National prévu le 14 avril 2007 E :V :. à PARIS.

Surprise au menu il y a le « dossier Gérard LOVAT » pour examen et décision. Comme les FF :. Marcel LAPERRUQUE, Pierre RYCX et Bernard TRINQUET, radiés à vie en un autre temps ont été réintégrés sans condition particulière, en Tenue de Loge, les FF :. de « CHEOPS » se disent satisfaits de cette perspective et un vote est émis à l'unanimité pour cette réintégration. Ils le font savoir directement au S :G :M :M :. Willy REAMAKERS, puis par mesure de précaution, le F :. Eric BRESSIEUX, Orateur et V :M :I :. d'Honneur est chargé d'annoncer la nouvelle à Gérard LOVAT et lui demander son sentiment à ce sujet .

Là : stupeur et douche froide, car Gérard LOVAT lui répond : « *qu'il n'a jamais fait de demande de réintégration, qu'il ne la demande même pas. Ce serait se reconnaître coupable de quelque chose.*

-Que de toute façon, il ne peut réintégrer la G :L :F :M :M :., car il n'en est jamais sorti, puisque dépositaire à l'INPI pour 25 ans des Décors, Logos et Sigles de la G :L :F :M :M :., de l'association Grande Loge Française de M :M :. Loi 1901, également de l'association Memphis France, des Elus Cohen et de l'Univers et du Martinisme depuis 1998. »

- Le Conseil National de la G :L :F :M :M :. du 14 avril 2007 E :V :.

Il se tient au Temple de la Grande Loge Française de Misraïm.

A noter qu'il est ouvert au Rituel de Triangle alors qu'il y a 16 FF :. sur les Colonnes.

Le S :G :M :M :. Willy REAMACKERS est présent à l'O :. Il fait se souvenir que selon les G :C :. il préside de droit toute réunion tenue en sa présence. Mais comme il a été déjà dit, il ne s'immisce pas dans les affaires de la G :L :F :M :M :. qui n'a pas de S :S :N :.

Donc là, au rituel de Triangle, présidé par le Maître Surveillant Bernard TRINQUET, d'une part S :G :M :N :. et d'autre part secrétaire du S :S :I :. (c'est-à-dire juge et partie) celui-ci commence un réquisitoire en règle contre Gérard LOVAT, lui-même membre du Souverain Sanctuaire International ancien 97^{ème} degré, donc un Pair de Bernard TRINQUET et Willy REAMACKER !

Comme d'habitude l'accusé LOVAT est absent, jamais convoqué pour donner sa version. Puis tout à coup, il se passe un fait extraordinaire : tous les griefs à l'encontre de Gérard LOVAT s'effondrent tour à tour ! à savoir :

« *Il a bien rendu les archives et tous les documents réclamés à Cheickna SYLLA. Les Décors, Logos, Sigles lui appartiennent bien. Il a versé 50.000 francs sur ses fonds personnels pour les décors qu'il a fait confectionner mais il est prêt à les céder contre remboursement nonobstant tout cela. » Des voix s'élèvent pour exiger plus ou émettent des critiques acerbes (même si un précédent S :S :N :. a décidé de le réintégrer par 7 voix contre 2 il faut qu'il soit souché sur une loge !)*

.../...



Problème, c'est qu'il n'y a en a qu'une : « CHEOPS » et que ce serait tombé dans un piège d'affilier un F :. radié et non réintégré !

Un F :. exige encore qu'il soit placé sur les Colonnes d'une Loge pendant 5 ans avant de pouvoir récupérer ses Grades et Degrés. Rien de moins ! comme si des FF :. travaillant aux 3 premiers degrés pouvaient juger de l'opportunité de rendre les 33^{ème}, 66^{ème} et 95^{ème} Degré à un F :. toujours membre du S :.S :.I :. !

Un autre F :. déclare qu'on ne peut pas le réintégrer, son Ego est trop démesuré !

Un autre F :. encore dit qu'il est scandaleux qu'il soit allé avec Patrick FRANCOZ à ABIDJAN recevoir le 66^{ème} Degré.

Nota Bene quand le F :. Robert ARZANO a reçu ce fameux 66^{ème} était-ce répréhensible ? D'ailleurs, celui-ci a tenu à préciser que pour lui il n'était pas question de réintégrer Gérard LOVAT. Pourquoi ? on ne le saura pas !

Quand les représentants sur les Colonnes de la R :.L :. CHEOPS, le V :.M :.I :. d'Honneur Eric BRESSIEUX et le V :.M :.I :. en chaire Victor BOSIO plaident ardemment la cause de Gérard LOVAT ; ils ne sont pas entendus.

Pourtant, ils ont fait remarquer qu'il n'y avait aucun motif pour s'opposer à sa réintégration. Qui d'autres que lui-même ont été radiés aussi et ont été réintégrés sans condition spéciale sans avoir pour autant apporté que lui à la

G :.L :.F :.M :.M :.

Le F :. Pierre RYCX a bien fait une intervention vibrante, un peu ambiguë tout de même, en faveur de Gérard LOVAT. Mais rien n'y fait.

Le F :. Robert ARZANO dit que le dépôt à l'INPI était de toute façon caduque, puisque fait pour un an, en 1998 ! C'est alors que le Maître Surveillant Bernard TRINQUET décide de passer au vote. (une sorte de « Pile je gagne, Face je perds » !!!)

Les FF :. obligés sine qua non de voter sa proposition.

Le scrutin donne 8 voix pour et 6 voix contre (alors qu'au vote précédent il n'avait été dénombré que 11 votants comme déjà souligné). Ce vote positif est néanmoins assorti d'une clause : *Il faut qu'il s'affilie à une Loge et remette au président du C.E.H.E. en cours de constitution au F :. Robert ARZANO le dépôt fait à l'INPI de la Grande Loge Française de Memphis Misraïm et de l'Association loi de 1901, Grande Loge Française de Memphis Misraïm.*

La FICELLE est un peu grosse ! quand on sait que justement la présidence du C.E.H.E. sera dévolue par le biais des statuts au T :.R :.F :. Bernard TRINQUET qui disposera ainsi tous les pouvoirs en qualité déjà de S :.G :.M :.N :., le F :. Robert ARZANO devant lui céder la place.

De facto

Malheureusement ce n'est pas terminé !

Dans la semaine qui a suivi le Conseil National, le F :. Bernard TRINQUET sans avoir été mandaté pour cela par les FF :. réunis en Rituel de Triangle a expédié un Balustre à Gérard LOVAT pour lui réclamer en sus, les Elus Cohen de l'Univers, le Martinisme déposés à l'INPI et de les restituer au Président du C.E.H.E. !

Les choses auraient pu en rester là, une fois encore, et la Grande Loge Française continue d'exister sans problème.

Mais non, le T :.R :.F :. Bernard TRINQUET inspiré par un noyau de FF :. décide sans consultation de créer une nouvelle Obédience qui s'appellera « Le Conseil National de France O.I.R.A.P.M.M. »

.../...



Les FF :. de la R :.L :. CHEOPS découvrent le «*pot aux roses*» quand parvint le Traité d'Amitié signé entre la Grande Loge Française de Misraïm et le Conseil National de France O.I.R.A.P.M.M. Traité signé le 1^{er} septembre 2007 E :.V :. par Eddy LOUVES S :.G :.M :. de la G :.L :.F :. Misraïm et Bernard TRINQUET S :.G :.M :. du Conseil National de France O.I.R.A.P.M.M.

Les membres de la R :.L :. CHEOPS remarquent que le siège du C :.N :.F :.M :. est fixé au Temple de la G :.L :.F :. de Misraïm et qu'il y aura sûrement confusion dans les esprits au profit de cette Obédience. Que chacun croyait que le F :. Joseph GARIBALDI a unifié les Rites de Memphis et Misraïm.

Que le 26 octobre 2007 E :.V :. à BOULOGNES sur MER a eu lieu une conférence ouverte à tous, avec à l'affiche de présentation un tout petit logo à gauche avec « Grande Loge Française de Memphis Misraïm » et en très gros caractères « Souverain Sanctuaire National pour la France et Pays Associés » Conseil National de France présidé par le Grand Maître de France Bernard TRINQUET accompagné des membres de l'Ordre.

Ensuite se fut l'annonce d'un Protocole d'Amitié et de reconnaissance mutuelle avec la Grande Loge Mixte de Memphis Misraïm, avec Mots de Semestre et modalités d'aide mutuelle entre FF :. et SS :. en contradiction avec le décret pris par Willy REAMAKERS le 13 mai 2007 au Zénith de MONTREAL.

Réflexion encore des FF :. de CHEOPS, il n'y avait nul besoin de signer un traité d'amitié avec la Grande Loge Mixte de M :.M :. puisque cela avait été fait entre Alain MISTRETTA Président du Conseil National à l'époque et la T :.R :.S :. Carole FROSIO s'en souvient très bien encore aujourd'hui car à l'issue de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la G :.L :.F :.M :.M :. à PARIS elle nous demanda de prêter assistance à la R :.L :. « La Table d'Emeraude » à l'O :. de CAGNES sur MER. Ce qui fût fait régulièrement.

Le 1^{er} décembre 2007 une délégation de « CHEOPS » était conduite par le V :.M :.I :. Victor BOSIO, accompagné du Passé V :.M :.I :. Roger MESLIER et du V :.M :.I :. d'Honneur Eric BRESSIEUX qui a occupé le plateau de 1^{er} Surveillant, le F :. Guy DUVAL occupant le Plateau dont il est titulaire de Second Surveillant, il est également Premier Surveillant à « CHEOPS ».

Il en a été de même à la Tenue du 4 janvier 2008 E :.V :. lors d'une exaltation à la maîtrise d'un F :. et d'une S :. où le F :. Roger MESLIER a occupé le Plateau de Maître de Cérémonie.

A souligner que les FF :. de CHEOPS, les FF :. et les SS :. de la Table d'Emeraude n'ont pas apprécié l'ingérence qui leur était faite quand le T :.R :.F :. Bernard TRINQUET, sans concertation une fois de plus, a décidé de venir signer le Traité d'Amitié entre le Conseil National de France et la Grande Loge Mixte Nationale de Memphis Misraïm, profitant du Banquet d'Ordre du Solstice d'Hiver où étaient convié tous les FF :. de CHEOPS. Histoire, sans doute, de les forcer, mine de rien, à accepter la création de la nouvelle Obédience. Pour faire bonne mesure il avait été même prévu que le Vénérable Maître d'Honneur Eric BRESSIEUX représenterait le Conseil de l'Ordre, évidemment sans son consentement.

.../...



La manœuvre échoue.

Mais le F :. Bernard TRINQUET et d'autres FF :. sont revenus à la charge quand la R :.L :. CHEOPS a décidé de rester fidèle à la G :.L :.F :.M :.M :. en n'adhérant pas au C.E.H.E. Il a été même proposé de nommer un F :. de CHEOPS Président du futur Conseil National du C :.N :.F :. O.I.R.A.P.M.M., puis s'il le fallait même au prix d'un procès avec Gérard LOVAT il signerait le Traité d'Amitié avec Didier ARAGON G :.L :.Mixte au nom de la Grande Loge Française de M :.M :....

Pour conclure, il y a une chose très importante à connaître :

Le F :. Bernard TRINQUET S :.G :.M :. de France, du Conseil National de France, Secrétaire du S :.S :.I :. a demandé d'évincer à la date du 30 septembre 2007 le F :. Gérard LOVAT sous prétexte qu'il avait créé une nouvelle structure. Ce qui est faux, puisque la Grande Loge Française de Memphis Misraïm, même après la radiation en 2002 de celui-ci a continuée d'exister bel et bien. Elle n'est donc pas sortie du S :.S :.I :. et c'est au contraire Bernard TRINQUET qui crée une nouvelle obédience et demande l'adhésion au S :.S :.I :. du C :.N :.F :. OIRAPMM. Il ne faut pas confondre !

Voilà donc, T :.R :.F :. ce que nous voulions te faire savoir ainsi qu'aux FF :. et SS :. qui se sentiront concernés avec le sentiment que rien ne serait arrivé sans (vanité des vanités, tout est vanité) et sans cet acharnement contre un F :. qui ne demandait rien depuis 5 ans !

Avec nos Fraternelles salutations et bonne fortune à la nouvelle obédience « le Conseil National de France ».

**Le Passé Maître Installé
Roger MESLIER**

**Le Vénérable Maître
Victor BOSIO**

**Le Vénérable Maître d'Honneur
Eric BRESSIEUX**